

10/ 2°) ACHAT d'une VOITURE et d'une JEEP pour la COMMUNE

2°) LE MAIRE. - Je n'apprends rien à personne en disant que la voiture du Maire est hors d'usage; nous ne pouvons trouver sur place les pièces de rechange nécessaires et la moindre réparations nécessite une dépense excessive.

L'acquisition immédiate d'une voiture peut être faite pour le prix de 625.000 Fcs.

Le crédits sera inscrit au budget primitif de 1954. Je vous demande de bien vouloir voter l'achat de cette voiture.

Adopté à l'unanimité.

Le MAIRE. - Je vous demande de voter également l'acquisition d'une Jeep, celle que nous avons étant aussi hors d'usage.

La Jeep que je propose serait munie d'une remorque qui servirait uniquement pour le transport des vivres destinés aux cantines scolaires.

Je vous demande votre accord à ce sujet restant entendu que les crédits seront inscrits au prochain Budget primitif.

En ce qui concerne la voiture du Maire et la Jeep, les vendeurs sont d'accord pour le paiement après le vote et l'approbation du Budget primitif de 1954.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire lève la séance à 10 H.50' //.

Le Secrétaire,

Les Membres,

Le Sénateur-Maire,

*Commission de P. V. L. Dupont*  
*nommé secrétaire au recteur*  
*de la commune pour P. V.*  
*P. V. (Seal: stous)*  
*de la commune de donner une*  
*favorable à*  
*à la Tour...*

*Voque*  
*M. Chamagne*  
*L. Couret*  
*M. H. de*  
*M. H. de*  
*M. H. de*  
*M. H. de*  
*M. H. de*  
*M. H. de*

*N'ont pu être rencontrés MM. MESNIER & LA-PIERRE. //*

Le Sénateur-Maire